

PROTECTION ANIMALE TRANSPORT PAR ROUTE DES ANIMAUX VIVANTS



CHEVILLON Patrick
Chef de projet - Spécialiste de
la thématique du transport et de
l'abattage-découpe

Présentiel 14 à 21 heures
Lieu de la formation Lyon (69)
Tarif selon nombre
d'espèces, 550 € à
750 €

Dates de la formation

Session n°1 12/01/2023, 13/01/2023

Programme de la formation

Espèce 1 – Ex « Porcin »

Enjeux de la protection animale

- Définition du bien-être animal selon l'OIE
- Les 5 libertés

Législation « protection animale » et transport

- Autorisations administratives et aptitude des animaux au transport
- Recommandations et bonnes pratiques
- Manquements et sanctions

Connaissance de l'animal

- Perceptions sensorielles
- Relation homme/animal ; Comportement social et individuel
- Physiologie du stress

Bonnes pratiques de manipulation des animaux

- Déplacer tout en respectant les animaux
- Gestion des animaux à problème au déchargement

Impact du transport

- Bien-être et battements cardiaques
- Qualité de viande et pH
- Risque sanitaire

Contrôle des connaissances en fin de formation

*Groupe d'espèces complémentaires Ex « Bovin », « Ovin/Caprin » + ½
-journée par groupe d'espèces selon le même déroulé pédagogique*

Pour qui ?

Convoyeurs d'animaux dans le cadre d'une
activité économique, au cours d'un transport de
plus de 65 km

Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

Objectifs / Compétences

Comprendre les enjeux de la protection animale
Respecter la législation qui s'y rapporte
Maîtriser les bonnes pratiques de manipulation
des animaux

Comprendre l'impact du transport sur les animaux
Obtenir le certificat de compétence

Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et
savoir-faire se déroulera tout au long de la
formation et pourra prendre différentes formes
(étude de cas, tour de table, QCM, travaux
pratiques)

Pré-requis

Professionnels impliqués dans le transport

Méthode pédagogique

Nombreuses analyses interactives de situations
réelles de transport

Inventaire cncp sous n° 311

Ifip, organisme de formation habilité « porc », «
bovin », « ovin-caprin »